



Communiqué de presse

5 janvier 2016

**ERIC FOURNIER ELU
VICE PRÉSIDENT A L'ENVIRONNEMENT
DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES :**

« faire de Rhône-Alpes Auvergne une éco-région exemplaire ! »

L'installation du conseil régional issu du scrutin du 13 décembre a eu lieu le 4 janvier 2016.

Parmi les 15 vice-présidences proposées par le nouveau président du conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes et adoptées par la majorité des 204 élus figurait celle d'Eric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc et président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc qui est ainsi devenu **vice-président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux.**

Voici le commentaire d'Eric Fournier suite à cette élection :

« En me confiant ce poste, j'estime que ce sont la Haute-Savoie et la vallée de Chamonix qui sont honorées et récompensées ; je ferai en sorte que l'expérience acquise au niveau local comme au niveau régional dans ces domaines serve à **faire de Rhône-Alpes une région éco-exemplaire !**

Compte tenu de nos atouts - première région hydro-électrique de France, première région en matière d'espaces naturels protégés, notamment – et des exigences identifiées lors de la COP 21, notre Région a le devoir d'**accompagner efficacement les territoires sur la voie de la transition et de la sobriété énergétiques.**

A cet égard, je ferai en sorte que la Région joue **un rôle moteur dans l'incitation à la rénovation énergétique de l'habitat privé ou social**, clé de la réduction des consommations énergétiques aussi bien que facteur d'allègement des charges pesant sur les ménages ».